



L'évolution du Québec depuis 25 ans

selon les travaux de l'Institut
de la statistique du Québec

Le marché du travail



Le marché du travail

Le marché du travail au Québec a beaucoup évolué au cours des 25 dernières années.

Le taux de chômage, qui est un indicateur phare de l'économie, a connu une forte baisse. La population active du Québec, comme sa population en général, a vieilli, et le phénomène a été plus prononcé au Québec que dans le reste du Canada.

Le taux d'emploi a fortement crû en 25 ans, de même que la part des travailleurs et travailleuses détenant un diplôme universitaire. Enfin, la forte augmentation de la part des emplois dans l'industrie des services a confirmé que l'économie reposait plus que jamais sur ces industries.

Important : Ce chapitre a été rédigé au début janvier 2025, depuis, Statistique Canada a procédé à une révision historique des données de l'EPA. Les textes, les figures et les tableaux présentés dans le document n'ont pas été révisés. Cependant, ces changements n'influencent pas les grands constats formulés.

« La vie fleurit par le travail. »

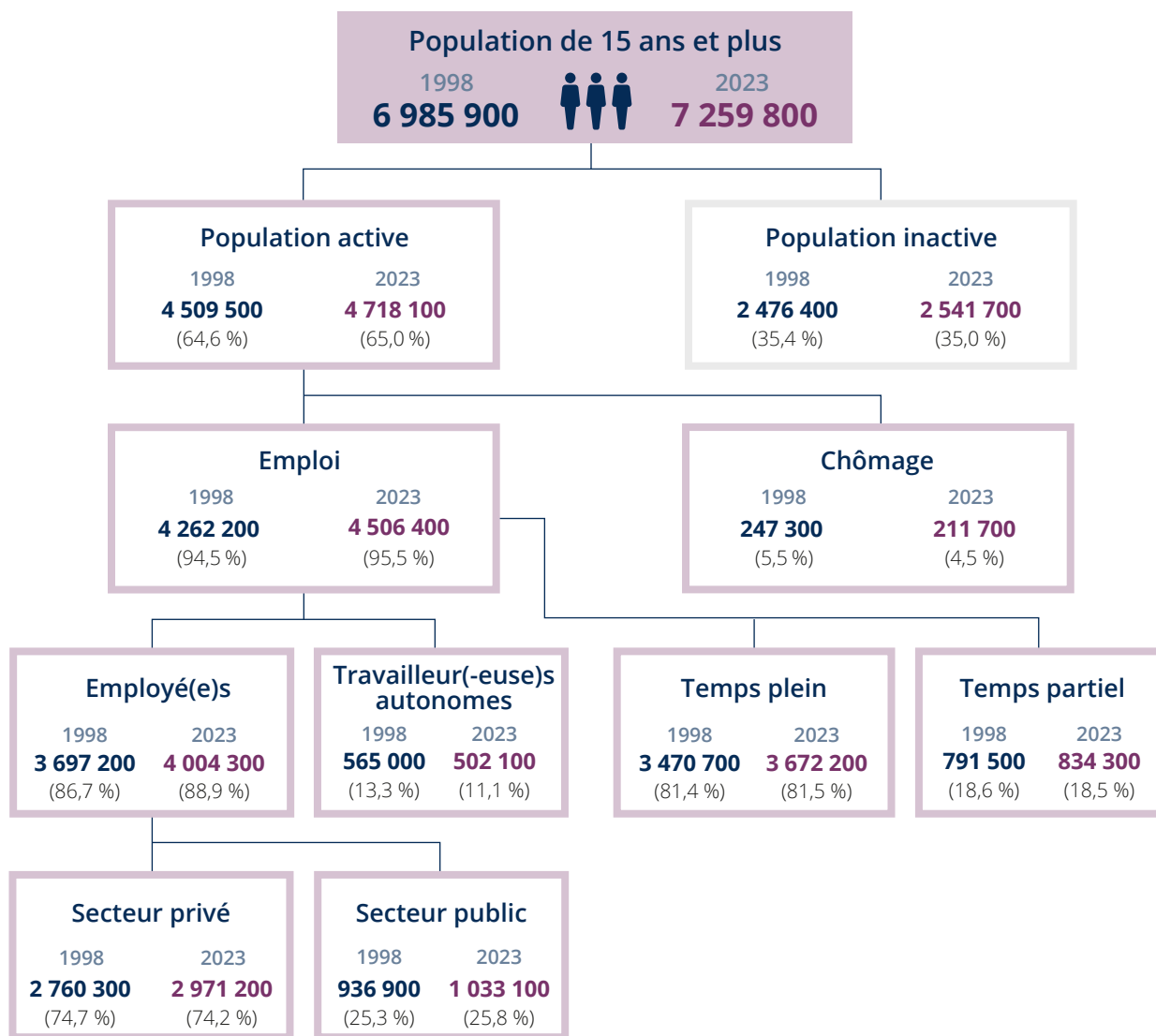
Arthur Rimbaud
Poète français
1854-1891

Chaque année, l'ISQ rend public *Le Bilan du marché du travail au Québec*, qui a pour objectif de présenter la situation du marché du travail dans la province. Cette situation est mise en perspective avec les tendances observées au cours des 10 dernières années. On y présente l'évolution de l'emploi selon diverses ventilations, notamment les caractéristiques des personnes, les secteurs d'activité, le régime de travail et le lien d'emploi. Les principaux indicateurs du marché du travail sont également analysés.

Une brève analyse de la rémunération et des heures de travail y est aussi présentée, de même qu'un survol de la situation du marché du travail dans l'ensemble du Canada et dans les autres provinces. On y trouve aussi une section sur les régions administratives et sur la population immigrante.

L'ISQ effectue aussi d'autres travaux liés au marché du travail, dont *l'Enquête sur les pratiques de formation en emploi au Québec*, qui traite d'informations sur la formation structurée, c'est-à-dire sur les activités d'apprentissage organisées visant à soutenir le développement des compétences. Cette enquête porte notamment sur les investissements dans la formation structurée, les modes d'apprentissage, les types d'activités de formation, les raisons des investissements, des lieux de formation et les retombées de celle-ci.

Évolution de la population active au Québec



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

- La population active comprend les personnes civiles de 15 ans et plus en emploi ou au chômage, hors institutions.
- Les personnes au chômage sont celles disponibles pour travailler et en recherche active d'emploi.
- Les employés et employées sont ceux et celles qui travaillent directement pour le compte d'un employeur.
- Le secteur public comprend les administrations publiques fédérale, provinciale et municipale, les sociétés d'État et les autres organismes financés par l'État.
- Le personnel à temps plein travaille habituellement 30 heures ou plus par semaine. Le personnel à temps partiel travaille habituellement moins de 30 heures par semaine.
- Les travailleurs et travailleuses autonomes sont ceux et celles travaillant à leur propre compte. Ils et elles peuvent avoir de l'aide rémunérée (employés et employées).

Un taux de chômage en forte baisse

Taux de chômage

10,3 %

4,5 %



1998

2023

Le taux de chômage est la proportion de personnes au chômage exprimée en pourcentage de la population active. C'est un indicateur clé, qui permet de rendre compte de la vigueur du marché du travail, de même que du taux d'activité et du taux d'emploi.

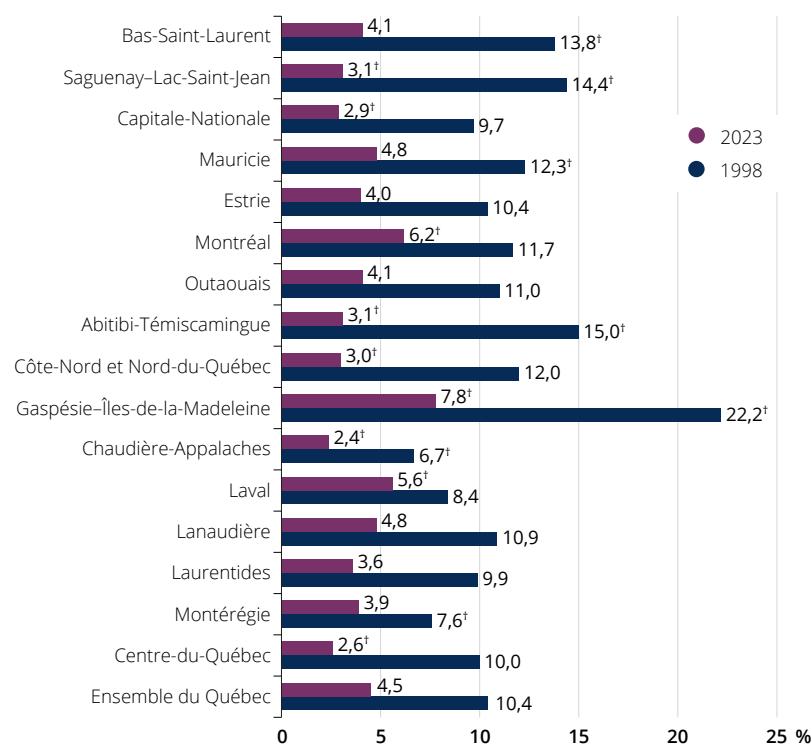
En outre, les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 1998, le taux de chômage au Québec s'établissait à **10,3 %**. En 2023, il était de **4,5 %**. Sur une période de 25 ans, on a observé une tendance générale à la baisse du taux de chômage, sauf en 2020, année marquée par la pandémie de la COVID-19.

L'Enquête sur la population active

L'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada est menée chaque mois auprès d'approximativement 56 000 ménages canadiens hors institutions (10 185 ménages pour le Québec, selon le Guide de l'Enquête sur la population active 2020). Les données de l'EPA sont recueillies par province selon un plan de sondage avec renouvellement de panel. Les ménages sélectionnés demeurent dans l'échantillon pendant six mois consécutifs. L'EPA présente des estimations sur l'emploi et le chômage, ainsi que d'autres indicateurs tels que le taux de chômage, le taux d'emploi et le taux d'activité.

La population visée, sauf indication contraire, se compose des personnes âgées de 15 ans et plus durant la semaine de référence de l'Enquête sur la population active. La population cible de l'enquête correspond à l'ensemble des personnes qui résident dans les provinces du Canada, à l'exception de celles qui vivent dans les réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces armées et les pensionnaires d'établissements (par exemple les personnes détenues dans les pénitenciers et les patients d'hôpitaux ou de maisons de repos).

Taux de chômage des 15-64 ans, régions administratives et ensemble du Québec



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Le taux de chômage a aussi diminué dans toutes les régions du Québec. Trois régions ont enregistré des baisses particulièrement importantes : la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (- 14,4 points), l'Abitibi-Témiscamingue (- 11,9 points) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (- 11,3 points). En dépit de cette baisse marquée, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine continue à présenter un taux de chômage largement supérieur à celui du Québec.

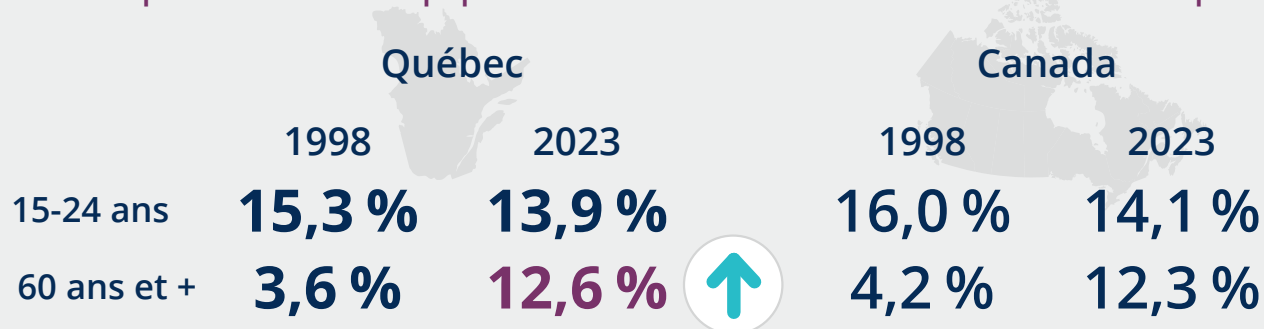
Chez les jeunes non-étudiants de 15 à 24 ans, le taux de chômage a aussi fortement diminué. En effet, même si historiquement, les jeunes de 15 à 24 ans ont toujours connu un taux de chômage plus élevé que les personnes plus âgées, leur taux de chômage a diminué de moitié durant les 25 dernières années ; il est passé de 18,8 % en 1998 à 9,4 % en 2023.

Un vieillissement de la population active plus prononcé que dans le reste du Canada

Le vieillissement de la population sur le marché du travail se traduit entre autres par une augmentation de la part des personnes âgées de 60 ans et plus qui travaillent. Entre 1998 et 2023, cette part est passée de **3,6 %** à **12,6 %**, alors que celle des 15-24 ans a diminué pour se fixer à 13,9 %.

Ces chiffres, qui donnent une bonne indication du vieillissement de la population active, montrent aussi que ce vieillissement est un peu plus prononcé au Québec que dans le reste du Canada.

Part des personnes dans la population active chez les 15-24 ans et les 60 ans et plus



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Autre signe du vieillissement de la population active, en 1998, on comptait 4 personnes âgées de 15-24 ans dans la population active pour 1 personne âgée de 60 ans et plus. En 2023, ce rapport était de 1 pour 1.

La croissance de l'emploi chez les 55 ans et plus a été très forte au cours des 25 ans, et cela s'explique par une hausse de l'activité dans ce groupe d'âge, et par l'entrée de nombreux baby-boomers dans la tranche des 55 ans et plus.

Emplois chez les 55 ans et plus, Québec



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Une hausse des taux d'activité et d'emploi dans toutes les régions

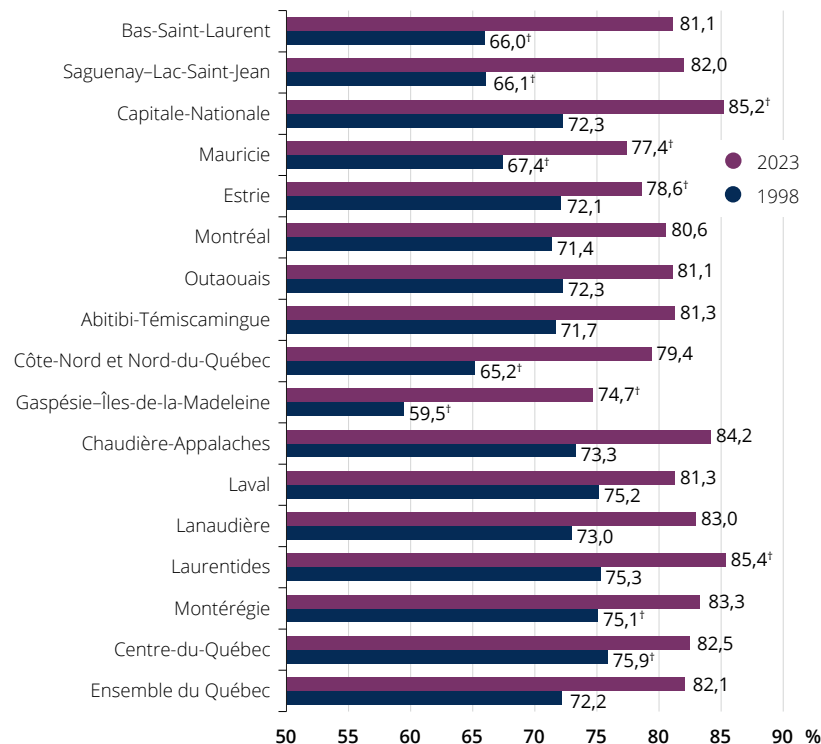
Le taux d'emploi est la proportion de la population de 15 à 64 ans qui est en emploi. C'est un indicateur qui est fréquemment utilisé pour rendre compte de la vigueur du marché du travail, et qui va de pair avec le taux d'activité, qui est le nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus.

Au cours des 25 dernières années, le **taux d'activité** au Québec est passé de **72,2 %** en 1998 à **82,1 %** en 2023. Ce taux a augmenté aussi dans toutes les régions du Québec et en particulier dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 15,9 points), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+ 15,2 points) et du Bas-Saint-Laurent (+ 15,1 points).

Taux d'activité au Québec



Taux d'activité des 15-64 ans, régions administratives et ensemble du Québec

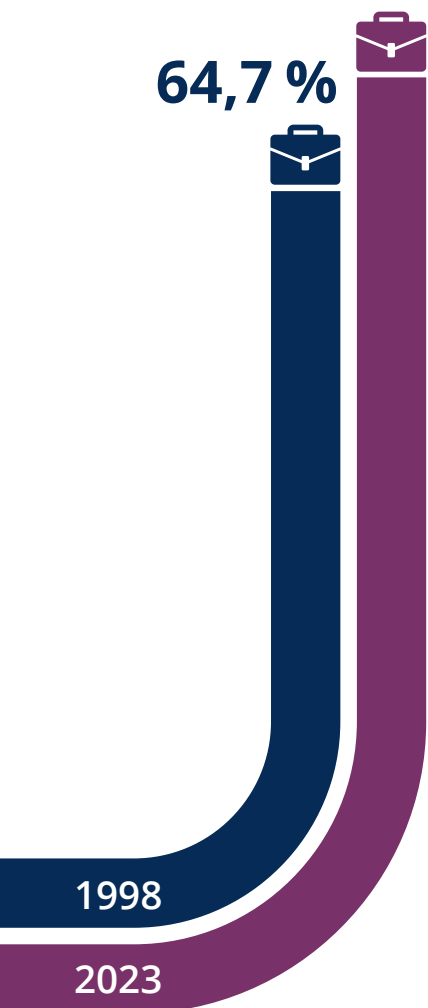


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Taux d'emploi au Québec

64,7 %

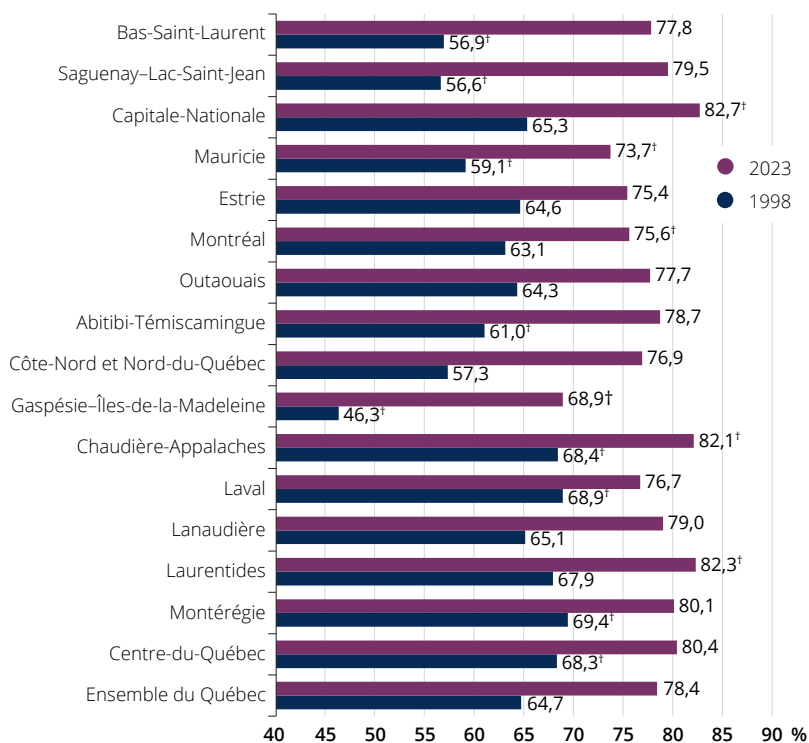
78,4 %



Le **taux d'emploi** a lui aussi progressé au Québec ; il est passé de **64,7 % à 78,4 %** entre 1998 et 2023. Il a aussi augmenté dans toutes les régions, en particulier dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (+ 22,9 points), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+ 22,6 points), du Bas-Saint-Laurent (+ 20,9 points) ainsi que de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+ 19,6 points).

Les variations importantes des taux d'activité et d'emploi observées dans ces régions s'expliquent en partie par une décroissance de la population âgée de 15 à 64 ans, qui survient de pair avec une absence de baisse significative de la population active et de l'emploi.

Taux d'emploi des 15-64 ans, régions administratives et ensemble du Québec, 1998 et 2023

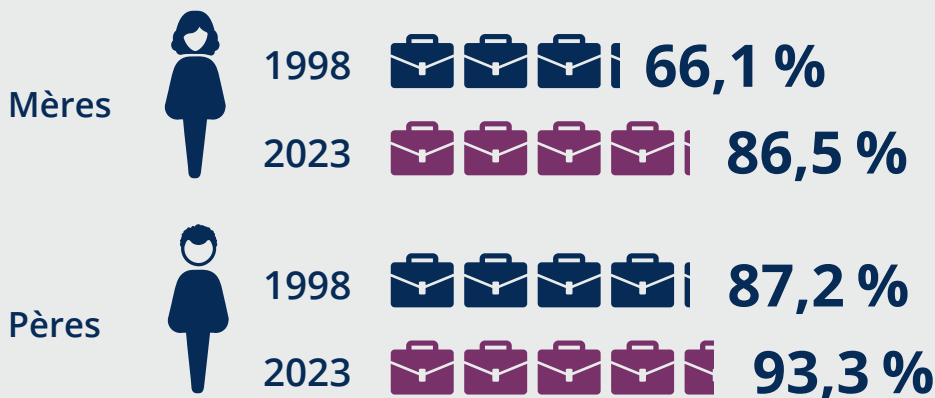


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Une augmentation notable du taux d'emploi chez les mères

Au Québec, en 1998, les mères affichaient un taux d'emploi d'environ 66 %, comparativement à environ 87 % pour les pères. Un écart d'environ 20 points séparait les deux groupes. Vingt-cinq ans plus tard, cet écart était de moins de sept points (87 % c. 93 %).

Taux d'emploi des mères et des pères de 25 à 54 ans ayant au moins un enfant de moins de 25 ans



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Plus de travailleurs et de travailleuses détenant un diplôme universitaire

À la faveur d'une plus grande scolarisation de la population en général, la part des personnes en emploi détenant un niveau d'études universitaires (baccalauréat et plus) est passée de 19,2 % à 31,3 % en 25 ans. Cette croissance s'inscrit dans la foulée de l'augmentation d'environ 125 % de la proportion de personnes diplômées universitaires occupant un emploi. Leur nombre s'élevait à environ **1 412 000** en 2023.



19,2 %
1998

31,3 %
2023

De fortes augmentations de la part de l'emploi dans les services, dans la construction et dans les soins de santé

La structure de l'emploi évolue généralement au fil des changements économiques. Ainsi, la part des emplois du secteur des services demeure élevée au Québec comme ailleurs au Canada, ce qui confirme que le marché du travail repose de plus en plus sur les emplois de ce secteur. Au Québec, aujourd'hui, la majorité des emplois sur le marché du travail sont dans le secteur des services.

En outre, au cours des 25 dernières années, la part de l'industrie de la construction dans l'emploi total a augmenté ; elle est passée de 3,8 % à 7,0 % au profit des emplois dans l'industrie de la fabrication. En 1998, on comptait environ 123 000 emplois dans la construction, comparativement à environ 314 000 en 2023.

Enfin, de 1998 à 2023, on a assisté à une croissance du nombre d'emplois dans l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale. Leur nombre est passé de 332 000 à 603 000, et la part de ce secteur dans l'emploi total est passée de 10,2 % à 13,4 %.



Emplois dans la construction



Emplois dans les soins de santé et de l'assistance sociale



L'Enquête sur les pratiques de formation en emploi

L'Enquête sur les pratiques de formation en emploi (EPFEQ) permet de faire état de la situation de la formation liée à l'emploi au Québec. De 2011 à 2021, cinq éditions de cette enquête ont été menées par l'ISQ. Sa réalisation sert à étudier les déterminants du développement d'une culture de formation et à mieux cibler les actions favorisant le développement et la reconnaissance des compétences pour les entreprises dont la masse salariale est d'au moins 250 000 \$. Cette enquête permet également de faire état de la situation de la formation chez les entreprises assujetties à la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre* (loi sur les compétences), c'est-à-dire celles dont la masse salariale était supérieure à 2 000 000 \$ en 2021.

Voici quelques grands constats tirés principalement de la dernière version réalisée à l'automne 2022 :

- En 2021, 87,7 % des organisations assujetties à la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre* (loi sur les compétences), donc celles ayant une masse salariale de plus de 2 000 000 \$, ont respecté leur obligation d'investir au moins 1 % de leur masse salariale dans des activités de formation.
- Chez les organisations assujetties à la Loi, mais n'ayant pas investi au moins 1 % de leur masse salariale en formation, les deux raisons le plus souvent évoquées sont le fait que les sommes engagées dans les activités de formation étaient suffisantes pour répondre à leurs besoins ainsi que l'impossibilité de retirer des membres du personnel de la production pour les mettre en situation de formation. Cette dernière raison a d'ailleurs été évoquée presque deux fois plus en 2021 qu'en 2011, ce qui témoigne sans doute d'un resserrement du marché du travail et d'une plus grande rareté de main-d'œuvre.
- Pour l'ensemble des organisations du Québec dont la masse salariale était supérieure à 250 000 \$ en 2021 (donc assujetties à la loi sur les compétences ou non), un peu plus de la moitié (52,4 %) ont investi dans des activités de formation structurée, c'est-à-dire des activités d'apprentissage organisées visant à soutenir le développement des compétences. Cette proportion était de 63 % en 2011. En revanche, le pourcentage moyen de la masse salariale investie est passé de 1,5 % en 2011 à 2,1 % en 2021.
- La quasi-totalité des organisations répondantes (97,0 %) motivent leur investissement en formation par l'amélioration des compétences du personnel. Dans un même ordre d'idée, l'accroissement de la motivation ou de l'autonomie du personnel est une autre des principales raisons qui justifient leur investissement. D'ailleurs, on observe une forte augmentation de la motivation et de l'autonomie du personnel depuis 2011.
- Enfin, on observe des différences dans la proportion d'organisations ayant offert ou financé de la formation structurée selon certaines caractéristiques : les petites organisations sont moins portées à offrir ou à financer de la formation structurée que les plus grandes, et les organisations privées sont moins portées à le faire que les organisations publiques.

Répartition des organisations de 250 000 \$ ou plus de masse salariale ayant offert ou financé de la formation structurée selon certaines caractéristiques de l'entreprise, Québec, 2011 et 2021

	2011	2021
	Proportion (%)	
Ensemble du Québec	63,0	52,4
Taille de l'entreprise		
Petite (1 à 19 employé[e]s)	47,4	40,9
Moyenne (20 à 99 employé[e]s)	71,4	64,3
Grande (100 employé[e]s et plus)	97,6	88,0
Secteur		
Privé	61,9	51,8
Public	81,4	81,5

25
ans